Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 15 (1968)

Heft: 1

Artikel: Intervention de la protection civile lors d'un accident de chemin de fer

survenu au Danemark

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-365434

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ne peut dire aujourd'hui déjà comment cette aide en cas de catastrophe sera réalisée. Une maxime toutefois est valable en l'occurrence, soit que toutes les corporations ou institutions qui se sont jusqu'ici occupées d'aide en cas de catastrophe et ont fait leurs preuves dans ce domaine devront poursuivre leur activité dans ce sens et que les mesures prises sur le plan fédéral doivent se limiter au strict nécessaire et n'être appliquées que jusqu'au moment où les moyens régionaux habituels, les organisations

de protection civile en particulier, sont prêtes à intervenir et peuvent prendre en main la continuation des secours et des opérations de sauvetage.

Rappelons à ce propos que, conformément à la constitution fédérale, art. 22 bis, les organisations de protection civile peuvent également être utilisées dans les cas d'urgence. De son côté, la loi sur la protection civile stipule expressément dans son article 4 que les cantons peuvent en

tout temps mobiliser les organisations de protection civile en vue d'apporter des secours urgents à des communes ou des régions voisines. Il en va de même pour les communes sur leur territoire. Il est évident toutefois qu' une telle «mobilisation» demande d'une part un certain temps et que, d'autre part, le sauvetage de vies humaines ne peut en général être efficace que lorsqu'il s'effectue sans retard. Il s'agit donc principalement de l'application de mesures fédérales pour les premières 24 ou 48 heures.

Einsatz des Zivilschutzes bei einem Eisenbahnunglück in Dänemark

Am Vormittag des 10. August 1967 stiessen auf der Insel Fünen zwei Schnellzüge zusammen, was zur grössten Eisenbahnkatastrophe in der Geschichte Dänemarks führte. Wenige Minuten nach Bekanntwerden des Unglücks setzten die Spitäler und die Polizei in Odense den für Kriegszeiten vorbereiteten Katastrophenplan in Kraft, der auch bei zivilen Katastrophen Anwendung findet und sich bereits mehrfach bewährt hat. Im Verlaufe weniger Minuten waren Aerzte und Krankenschwestern zum Einsatz bereit, wurden Operationsstellen, Betten und Blutkonserven bereitgestellt.

Einen sehr guten Einsatz leistete auch der Zivilschutz, der unmittelbar auf der Unglücksstelle erschien. Darunter 70 Mann der Zivilverteidigungskolonne auf Fynen und Männer und Frauen des Zivilschutzes in Gross-Odense. Unser Bild, das uns «Civilforsvarsbladet» in Kopenhagen zur Verfügung stellte, zeigt die Männer des Zivilverteidigungskorps beim Rettungseinsatz. Rechts aussen (barhäuptig) ist der Chef des Zivilschutzes von Gross-Odense, Helge Ander-



sen, zu erkennen. Ein Beispiel mehr, das die Bereitschaft und den Wert des Zivilschutzes im Katastrophenfall unter Beweis stellt.

Intervention de la protection civile lors d'un accident de chemin de fer survenu au Danemark

Dans la matinée du 10 août 1967, deux trains rapides se télescopaient, provoquant la plus grande catastrophe ferroviaire que n'a jamais connue le Danemark. Quelques minutes déjà après l'annonce de l'accident, les hôpitaux et la police mettaient en action à Odense le dispositif de secours en cas de catastrophe, également prévu pour les cas de catastrophes civiles et qui d'ores et déjà a rendu de précieux services. Sans re-

tard, médecins et infirmières se rendirent à leur poste, préparant les centres opératoires, les lits de malades, les conserves de sang nécessaires.

de sang nécessaires.

La protection civile rendit elle aussi de précieux services. Parmi ses membres qui se rendirent immédiatement sur les lieux du désastre, l'on dénombrait 70 hommes faisant partie de la colonne de la défense civile qui se portèrent à Fynen et des hommes et des femmes de la protection

civile qui se dirigèrent à Gross-Odense. Notre photographie, que nous a aimablement transmise le «Civilforsvarsbladet» de Copenhague montre des hommes du corps de défense civile procédant aux opérations de sauvetage. En bas, à droite, tête nue, l'on remarque le chef de la protection civile de Gross-Odense, Helge Andersen. Un nouvel exemple de l'efficacité des préparatifs entrepris par la protection civile et de sa valeur en cas de catastrophe.

Intervento della protezione dei civili in un disastro ferroviario in Danimarca

Il mattino del 10 agosto 1967, due treni rapidi si scontrarono, penetrando l'uno nell'altro e provocando la più grande catastrofe ferroviaria subita dalla Danimarca. Pochi minuti appena dopo l'annuncio del disastro, ospedali e polizia mettevano in azione a Odense il dispositivo di soccorso in caso di catastrofe, previsto anche per i casi di catastrofe civile, e che ha reso preziosissimi servizi. Senza ritardo alcuno,

medici e infermiere si organizzarono, preparando i centri d'operazione, i letti per i feriti, le conserve di sangue necessarie. La protezione civile rese essa pure preziosi servizi. Tra i membri della protezione civile, presenti sul luogo del disastro, si contarono 70 uomini facenti parte della colonna di difesa civile e che si recarono a Fynen, mentre altri uomini e donne della protezione civile si dires-

sero verso Gross Odense. La fotografia, cortesemente messa a disposizione dal «Civilforsvarsbladet» di Copenaghen presenta gli uomini del corpo di difesa civile addetti alle operazioni di salvataggio. In basso, a destra, a testa nuda, si nota il capo della protezione civile di Gross Odense, Helge Andersen. E' uno dei tanti esempi di efficacia dei preparativi della protezione dei civili e del valore di tale protezione in caso di catastrofe.